

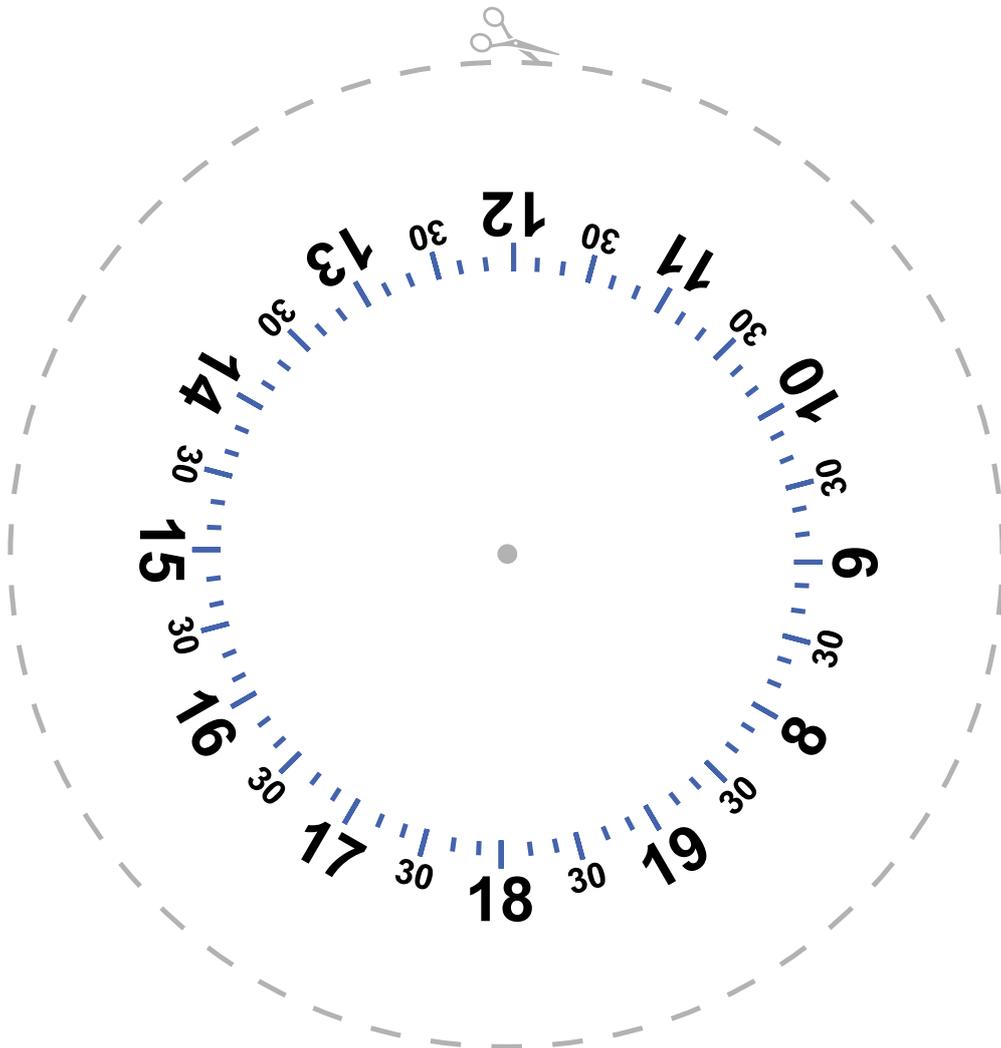
FABRICATION DE VOTRE DISQUE DE STATIONNEMENT

De nombreuses places de stationnement du centre-ville sont en « zones bleues ». Ce sont des places gratuites à durée limitée. Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer un disque de stationnement, afin d'indiquer votre horaire d'arrivée.

Avec ce kit offert par la Ville d'Annonay, vous pouvez réaliser facilement votre propre disque, étape par étape :

- 1 Imprimer le kit sur feuille A4.
- 2 Découper selon les pointillés les différents éléments du kit.
Ensuite découper l'encadré grisé de la face A.
- 3 Plier (selon les repères) la partie rayée de la face B. Coller cette partie sur l'arrière de la face A.
- 4 Percer un trou au centre du repère de la face A et du disque.
- 5 Placer le disque à l'intérieur.
- 6 Assembler les deux éléments à l'aide d'une attache parisienne.

Disque plage horaire



Face A



HEURE D'ARRIVÉE



Partie à découper

Ville
d'Annonay



Face A



